

RÈGLEMENTS DES SÉRIES ÉLIMINATOIRES CHAMPIONNATS DU CLUB ET DES QUARTS

Note au lecteur : Dans ce document, l'utilisation du genre masculin est adoptée afin d'alléger le texte et de faciliter la lecture.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Les règlements 1 et 2 des *Règlements du Club de Curling de Boucherville* s'appliquent.
2. Une partie ne peut être programmée à une date et/ou à une heure différente que celle prévue à l'horaire que sur approbation des deux capitaines **ET** du directeur des ligues de compétition.

DÉROULEMENT DES SÉRIES

Les championnats du club et les championnats des quarts, pour les ligues de compétition de jour et de soir, sont distincts. Chaque ligue dispute ses propres championnats. Les équipes de jour ne rencontrent pas les équipes de soir en séries.

1. *Championnats du club*

a. *Ligues de compétition de jour :*

Au terme de la saison, un classement des équipes de chaque ligue (Lundi, Mardi-Jeudi et Mercredi) est établi et permet de déterminer les équipes dans chaque classe (**A, B et C**). Pour la ligue du Lundi, les 4 meilleures équipes sont classées dans la classe A, les équipes classées 5 à 8 dans la classe B. Les 2 équipes restantes sont classées dans la classe C. Pour les ligues du Mardi-Jeudi et Mercredi, les 6 meilleures équipes sont classées dans la classe A. Les équipes classées 7 à 14 se retrouvent dans la classe B. Les 6 équipes restantes sont classées dans la classe C. Ainsi, les 16 équipes classées A (4 du Lundi, 6 du Mardi-Jeudi et 6 du Mercredi) rivaliseront pour l'obtention du championnat de la classe A. Le même principe est appliqué pour les classes B et C.

Note : Si une ligue contient moins d'équipes, la direction du club ajuste alors le nombre d'équipes dans chaque classe selon des critères de force et d'équité par rapport aux autres ligues.

b. *Ligues de compétition de soir :*

Au terme de la saison, le classement des équipes de chaque ligue (lundi au vendredi) est établi et permet de déterminer les équipes dans chaque classe (**A, BB, B, CC et C**). Les 4 meilleures équipes sont classées dans la classe A. Les équipes classées 5 à 8 se retrouvent dans la classe BB et ainsi de suite. Ainsi, les 20 équipes classées A (4 équipes de chaque ligue) rivaliseront pour l'obtention du championnat de la classe A. Le même principe est appliqué pour les classes BB, B, CC et C.

Note : Si une ligue contient moins d'équipes, la direction du club ajuste alors le nombre d'équipes dans chaque classe selon des critères de force et d'équité par rapport aux autres ligues.

2. *Championnats des quarts*

Dans les ligues de compétition jour ou soir, au terme de chaque quart, les équipes championnes de leur section respective A, B ou C voient leur nom d'équipe inscrite au tableau « Championnat des quarts ». À la fin de la saison, les quatre équipes championnes (une par quart) de chaque section rivalisent pour le championnat des quarts. Pour plus de détails, consultez le document « Classement des équipes – Mode de fonctionnement » à la rubrique « III – Championnat des quarts ».

3. *Déroulement des parties*

- a. Toutes les parties doivent se terminer avec un gagnant. Advenant une égalité après 8 bouts, un **9^e bout** doit être joué. Si une égalité persiste, un **bris d'égalité (shoot out)** est appliqué.
- b. **Règle du bris d'égalité :** une pierre par équipe est lancée avec brossage permis (aucun brossage par l'équipe adverse). La pierre la plus près du centre déterminera l'équipe gagnante. Si l'égalité persiste, une autre pierre sera lancée par un membre différent.

RÈGLEMENTS SUR LES REMPLACEMENTS

1. Tout remplaçant doit être membre en règle de jour ou de soir du **Club de Curling de Boucherville**.
2. Les règlements **6a** et **6b** des **Règlements du Club de Curling de Boucherville** ainsi que la **Note au règlement 6** s'appliquent.
3. **Classement des joueurs :**
Tous les joueurs des ligues de compétition de jour et de soir sont alors classés selon la position finale de leur équipe au **classement général**. Si un joueur joue plus d'une fois par semaine, alors sa **classe de référence est celle de l'équipe de la classe la plus élevée**.

La direction élabore ainsi deux **listes de classement des joueurs** pour les séries : une pour les joueurs de jour et une pour les joueurs de soir. Ces listes établissent la ou les classes pour lesquelles un joueur peut remplacer. Ces listes sont affichées sur le babillard et sur le site internet du club.

Si un membre joue dans les ligues de jour et dans les ligues de soir, son nom se retrouvera dans les deux listes.

4. Règles de remplacement :

i. Championnats du Club, rondes préliminaires, jour et soir :

Lors des deux premières parties des séries, appelées rondes préliminaires, une équipe qui recherche un remplaçant doit toujours choisir, dans la **liste de classement des joueurs**, un joueur de **classe égale ou inférieure à la classe de l'équipe au moment où elle joue sa partie**. Cela signifie qu'une équipe qui change de classe doit considérer son nouveau positionnement lorsqu'elle recherche un remplaçant et choisir dans sa nouvelle classe d'équipe. **Exemple** : Pour les ligues du soir, une équipe qui passe de la classe « A » à la classe « BB » après la première partie de la ronde préliminaire doit choisir son éventuel remplaçant dans les classes « BB » et moins. Même principe pour les ligues de jour.

Les équipes de jour doivent puiser un remplaçant dans la liste de classement des joueurs de jour uniquement. Même principe pour les équipes de soir.

Advenant un non-respect de ce règlement, l'équipe fautive perd automatiquement la partie.

Exceptionnellement pour les ligues de soir afin d'aider les équipes de la classe « C », un joueur de la classe « CC » peut aussi remplacer dans les équipes de la classe « C ».

ii. Championnats du Club, rondes éliminatoires et partie finale, jour et soir :

Lors des rondes éliminatoires et lors de la partie finale, une équipe qui recherche un remplaçant doit obligatoirement choisir :

- a. Un joueur éliminé c'est-à-dire que sa saison de curling est terminée.
- b. Dans la **liste de classement des joueurs**, un joueur de **classe égale ou inférieure à la classe de l'équipe au moment où elle joue sa partie**.
- c. Les équipes de jour doivent puiser un remplaçant dans la liste de classement des joueurs de jour uniquement. Même principe pour les équipes de soir.

Advenant un non-respect de ce règlement, l'équipe fautive perd automatiquement la partie.

iii. Championnat des quarts de saison, jour et soir :

Un remplaçant doit provenir :

- a. d'une équipe non-participante du même soir/jour ;
- b. d'une section à la fin de la saison égale ou inférieure à la section du match disputé.

Exemple : Une équipe dispute un championnat de quart dans le « B » et cherche un remplaçant. Elle doit choisir un joueur parmi les équipes non participantes du même jour/soir et qui ont terminé la saison dans la section « B » ou la section « C ».

Les membres qui jouent uniquement dans les **ligues de participation de jour** et les membres **Junior** peuvent remplacer dans les deux championnats et à tous les niveaux.